

Agent de propreté et hygiène

Selon un cahier des charges, l'agent nettoie, entretient ou remet en état, différents locaux (bureaux, salles, halls, couloirs, montées d'escalier, etc.), dans différents lieux (administrations, entreprises, gares, transports, domiciles de particuliers).

L'agent travaille de façon autonome ou en équipe en fonction des lieux d'exercice et des tâches à exécuter. Dans tous les cas, s'il est amené à côtoyer les clients ou les usagers, il doit faire preuve de discrétion et d'amabilité.

Il (elle) exerce différentes activités pouvant être classées en trois fonctions :

- 1- Fonction d'exécution :
 - ✓ Préparation d'un chantier ou d'une intervention ponctuelle.
 - ✓ Exécution de toutes les opérations courantes, complémentaires et périodiques de remise en état ou de rénovation de surfaces de toutes natures.
 - ✓ Nettoyage et rangement des équipements, des matériels et des produits, clôture de chantier.
- 2- Fonction de gestion et de qualité :
 - ✓ Enregistrement de données.
 - ✓ Contrôle de la qualité des prestations.
 - ✓ Traitement des prestations non conformes.
 - ✓ Collecte et transmission des informations destinées à améliorer la qualité du service.
- 3- Fonction de maintenance des moyens de productions :
 - ✓ Déclenchement d'un processus d'intervention corrective ou préventive.
 - ✓ Opération de maintenance de premier et deuxième niveau.

↳ Débouchés

Le titulaire de ce CAP travaille en tant qu'agent de nettoyage ou en tant que conducteur d'engins dans une entreprise de propreté ou au sein du service d'entretien d'une entreprise industrielle (agroalimentaire, pharmaceutique...) ou d'une collectivité (établissement de soins, crèche...).

Il a des horaires décalés car il travaille en dehors des heures d'ouverture de l'entreprise : la nuit, tôt le matin ou tard le soir.

Des métiers spécialisés :

En fonction des lieux où il travaille, l'agent de propreté et d'hygiène peut se spécialiser. En nettoyage hospitalier (ou maison de retraite, établissement de cure...), en ultrapropreté (agroalimentaire, laboratoires...), en entretien machiniste (bureaux, centres commerciaux, musées, parcs d'attraction...), en petite maintenance (bureaux, copropriétés...), en espaces verts, en travaux en hauteur (pour laver les vitres...).

↳ Accès à la formation

Après une classe de 3ème

↳ Programme

| Disciplines et activités | 1 ^{ère} Année | 2 ^{ème} Année |
|--|------------------------|------------------------|
| Enseignement technologique et professionnel | 17h | 17h |
| Français, histoire-géographie | 4h30 | 4h |
| Mathématiques Sciences | 4h | 3h30 |
| Langue vivante | 2h | 2h30 |
| Arts appliqués-cultures artistiques | 2h | 2h |
| Education physique et sportive | 2h30 | 2h30 |
| Prévention –santé- environnement | 1h | 1h30 |
| Période de formation en milieu professionnel | 6 semaines | 6 semaines |
| Enseignements facultatifs | | |
| Atelier d'expression artistique | 2h | 2h |
| Atelier Education physique et sportive | 2h | 2h |

Enseignements professionnels

Outre les cours d'enseignement général commun à tous les CAP, les élèves étudient le nettoyage industriel pour apprendre à choisir la technique d'entretien la plus adaptée au travail à effectuer.

Ils apprennent donc les différents types de matériaux et de revêtements, les produits de nettoyage et les machines, l'entretien de la vitrerie, la monobrosse et son utilisation, les revêtements textiles et leur entretien, les systèmes d'aspiration, la laveuse ou autolaveuse, le marbre, les pierres marbrières et leur entretien, le bois et l'entretien d'un parquet.

Ils étudient la microbiologie et la chimie appliquée, les microbes et les risques de contamination. Ils apprennent à les éliminer avec les produits et les techniques qui conviennent. Les cours d'hygiène et de sécurité sont aussi importants.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 14 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Unités professionnelles :

- Techniques d'entretien courant (coeff. 8)
- Techniques de remise en état (coeff. 5)
- Techniques de bionettoyage (coeff. 5)

Unités d'enseignement général :

- Français – Histoire Géographie – Education Civique coeff. 3
- Mathématiques, Sciences physiques chimiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Statistiques

En 2014 dans l'académie de Montpellier pour le CAP maintenance et hygiène des locaux : 28 candidats inscrits, 28 présents, 20 admis (soit 71,42 % de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier pour le CAP maintenance et hygiène des locaux : 37 candidats inscrits, 37 présents, 26 admis (soit 70,27% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 33 candidats inscrits, 33 présents, 27 admis (soit 81,82% de réussite).

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- Mention Complémentaire (MC) Sécurité civile et d'entreprise
- Bac pro Hygiène et environnement

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former en Languedoc Roussillon

30 Bagnols / Cèze

Lycée professionnel Albert Einstein

30 Nîmes

Lycée professionnel Voltaire

34 Montpellier

Lycée professionnel Jules Ferry

CFA des métiers territoriaux **A**

IFRMA de l'Hérault **A**

66 Perpignan

EREA Joan Miro

66 Rivesaltes

IFRMA des P.O **A**

A formation en apprentissage

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Les fiches métiers
- Voie pro « Les métiers de la propreté et de l'environnement »
- Zoom sur Les métiers de la propreté et services associés
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.